

MAIRIE DE GIGORS-ET-LOZERON

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 02 juillet 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le 02 juillet 2025 à 20h00, sous la présidence de M. David GARAYT, Maire.

Présents DEFFAISSE Jean-Michel – GARAYT David -DEFFAISSE Yves– MARTIN Robert - PERRET Marion - Séverine BRUNIAU - HUSSY Damien – STORPER Marc

Pouvoir de : Beatrice MARTIN à Robert MARTIN

Excusés : MANGOU Didier

Secrétaire de séance : Severine BRUNIAU

Ouverture de Séance à 20h14

Compte-rendu du Conseil Municipal du 07/05/2025

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- St Pancrasse /Savel : présentation du périmètre proposé incluant le Savel, une délibération sera prise à l'automne sur le sujet pour être suivi d'une enquête publique.
- PLUI : le commissaire enquêteur sera présent sur la commune le lundi 7 juillet de 14h00 à 16h00. Les habitants ont la possibilité de faire des retours en ligne, en mairie ou dans une autre mairie de la comcom. Un mail de rappel sera envoyé aux habitants.
- Travaux église : L'entreprise Clearstone (désamiantage) a été convoqué le vendredi 04/07 à la suite d'une visite « non programmé » du service de contrôle et le constat du non-respect des règles de sécurité pour le personnel. Un dédommagement a été demandé à l'entreprise pour ce manquement aux règles de désamiantage, l'entreprise a répondu à cette demande par des mesures disciplinaires à l'encontre de ses employés.
- La Mairie a été consulté sur la vente de terrains sur la Raye:
 - o Pour la parcelle H95 il a été répondu qu'une réserve de droit de passage devrait être vérifiée sur le passage des réseaux électriques et télécoms.
 - o Parcelle h47 -H7 – H8 une réserve sur les chemins communaux qui traversent les parcelles.
- Courrier Patrick MATT concernant un chemin communal longeant le mur de son habitation. M Matt demande à la commune s'il pourrait acquérir ce chemin afin de créer un accès dédié à son habitation. A ce jour il doit passer par la propriété de son voisin pour accéder à sa maison. Le conseil propose d'envisager un déclassement du chemin pour permettre un accès.
- Plan Communal de Sauvegarde : une commission se met en place pour identifier les risques et les moyens à mettre en place. (Patrick MATT, Robert MARTIN, Damien HUSSY, David GARAYT)
- Station de gonflage et de réparation des vélos : la décision de mettre en place le dispositif sera décidé après vérification du nombre d'installations possibles par commune (matériel fourni par la CCVD gratuitement/ pose par l'agent technique communal)
- Formation 1er secours : une nouvelle formation sera envisagée l'année prochaine
- Défibrillateur : installation prévue courant juillet sur la place de la mairie.
- Demande d'échange de terrain de Mr COSTA concernant 53m2 (rectification cadastrale) de la parcelle AI287 (hameau de la rivière) longeant la voie communale, pour une parcelle communale. Le conseil propose, comme pour toutes les rectifications de cadastre faites sur ce mandat avec des particuliers et le département, la somme d'un euro symbolique.
- Travaux de voirie : Jean-Michel Deffaisse récapitule les travaux à venir sur les chemins suivants :
 - o Peupliers, Sorbière, Micalet, Combes, Bouvet et Touires où un nettoyage et des réfections partielles seront faites pour 32k€ HT
 - o Une estimation à 28k€ pour le chemin de Charchauve va être retravaillée estimée trop élevée.
 - o L'entreprise Liotard est retournée sur le chemin de Marquet début juin pour reprendre les parties du chemin dégradées à la suite des travaux effectués dans l'hiver.
- Elections municipales : à l'approche des prochaines élections le conseil municipal propose une réunion publique d'information le 10 octobre à 19h30 à la Mairie.
- PLH : Robert MARTIN a participé à la réunion. Des financements sont mis en place pour la rénovation des locaux communaux. Avance remboursable sur reste à charge des communes sur 5 ans maximum.

- PNRV : Un nouvelle éco-garde du parc arrive sur le territoire, son poste est maintenant partagé à 50% pour le parc sur le secteur gervanne/sye et 50% pour la CCVD.
- SPMAS : les retours des habitants sur la dernière pollution a été remonté au SMPAS qui entreprend de nouvelles recherches pour trouver la source de la pollution. Un module de chloration automatique a été installée après l'UV de la Doure afin de pallier d'éventuelles pannes ou mauvais fonctionnement de l'UV. Cette chloration étant ciblée et ponctuelle, les abonnés ne devraient pas ressentir de gêne.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le mercredi 10 septembre 2025 à 20h00

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée à 22h15

La secrétaire,
Severine BRUNIAU



Le Maire,
David GARAYT

